# Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social

## Modalités pédagogiques

Cours en promotion ou en groupe actif, démarches sur l'extérieur, travail sur la posture professionnelle, retours d'expérience, exposés, FOAD, ateliers avec des personnes accompagnées…
La formation est dispensée en présentiel mais des temps à distance peuvent être organisés ponctuellement.

## Validation de la formation

La formation est sanctionnée par un Diplôme d'Etat. Chaque domaine de compétences fait l'objet d'une certification et c'est l'obtention des cinq domaines qui donne la qualification d'Accompagnant Educatif et Social.
Le référentiel de certification est composé de 5 Domaines de Certification comportant chacun une épreuve organisée soit en centre de formation ou en centre d'examen. Le diplôme s'obtient par la validation de chacun des domaines de certification.
Si les acquis sont évalués tout au long de la formation, le diplôme d'Etat est obtenu par la certification des 5 domaines de compétences prévus dans le référentiel de certification. Les épreuves de certification sont organisées sur un site de l'ERTS ou en centre d'examen.

## Type d'intervenants

Formateurs, universitaires et professionnels titulaires de diplômes professionnels des différents secteurs du travail social.

## INSCRIPTION

Demandeurs d'emploi, salariés et apprentis :
Inscription sur le site Internet de l'ERTS selon le calendrier indiqué

**Durée de la formation :** 1 an en alternance entre le centre de formation et le terrain professionnel

**Lieu :** Olivet, Bourges, Chartres, Montargis et Dreux

## Frais de formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par le :

- **Conseil Régional Centre-Val de Loire** dans la limite des places disponibles pour les Etudiants et demandeurs d'emploi
- Compte personnel de formation de transition professionnelle pour les salariés
- **Contrat d'apprentissage** : l'apprenti doit avoir plus de 18 ans et moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage, sauf pour les personnes en situation de handicap, il n'y a pas de limite d'âge.
- **Compte Personnel de Formation** pour les salariés et les demandeurs d'emploi
- Contrat de professionnalisation (sans limite d'âge)
- OPCO – Plan de développement des Compétences pour les salariés

## Débouchés & Suites de parcours

Après obtention du diplôme, l'Accompagnant Educatif et Social peut exercer dans différents lieux d'intervention. Il est également possible de poursuivre ses études vers un autre diplôme du travail social.
Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ERTS.

*Retrouvez tous les résultats de la formation sur le site internet de l'ERTS !*

## CONTACT

contact.formations@erts-olivet.org

**ERTS**
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

☎: 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org

*Déclaration activité 24450236845*
*SIRET 48927001700010*
*L'ERTS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901*

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et de l'Union européenne.
L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire
avec le Fond Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes
l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
du 13 novembre 2023 au 18 octobre 2024 à Montargis (45)
du 15 novembre 2023 au 18 octobre 2024 à Dreux (28)